

Déclaration liminaire lors de la CAP de mutation

Monsieur le sous directeur,

Il est tout neuf, il est tout beau, le géant de verre de Renzo Piano. Manque plus que l'odeur du sable chaud pour compléter la déclaration d'amour « sur l'air de "Mon légionnaire" façon Piaf ou Gainsbourg » pour le nouveau Palais de Justice des Batignolles.

Sauf que voilà, nos collègues parisiens n'ont pas le cœur à pousser la chansonnette car ils ne le voient pas du tout comme ça.

Bon, c'est vrai qu'il est beau ce Palais ... à regarder ... en revanche pour y travailler c'est une autre affaire.

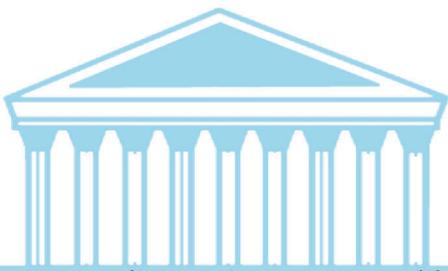
Les conditions de travail décrites par nos collègues évoquent clairement des situations de stress, de mal-être, une dégradation de la qualité de vie au travail, bref nous sommes en plein RPS. « Rien n'a été pensé pour notre travail » nous indique une collègue, quand d'autres décrivent un quotidien où tout est devenu plus compliqué, y compris pour faire de simples photocopies (pour lesquelles il faut se munir d'un badge et procéder à plusieurs manipulations).

Des ascenseurs qu'il faut attendre, des greffiers qui courent dans les couloirs ou entre les étages (il y en a 38), des audiences qui ne commencent jamais à l'heure et qui finissent plus tard, en partie à cause des avocats qui se trouvent au Bastion, le bâtiment d'à côté ... On pourrait multiplier cet inventaire à la Prévert, tant les témoignages qui nous sont parvenus sont nombreux pour dénoncer déjà un « ras-le-bol » général.

Les greffiers qui ont tenté d'alerter la hiérarchie sur cette absence d'organisation et sur le caractère non fonctionnel du bâtiment se sont vus répondre « *qu'il fallait un temps d'adaptation* ». Un temps d'adaptation pour quoi ? Pour s'habituer aux nouvelles et mauvaises conditions de travail ? Le temps que les nouvelles normes se mettent en place avec des journées plus longues qui finissent à 19h et où les petites tâches de greffe qui ne prenaient que quelques minutes sont désormais devenues beaucoup plus chronophages ?

Nos collègues des TI parisiens sont, quant à eux, très inquiets et très amers face à la fusion dont ils ont fait l'objet. Leurs angoisses face à un avenir incertain rejoignent celles des greffiers en poste dans les TI partout en France qui ne cessent de nous faire part de leur incompréhension face à une réforme qui prévoit la disparition de leur juridiction au profit du TPI.

Il est inutile de rappeler la communication qui en a été faite par notre Ministère cherchant à faire passer les organisations syndicales pour des imbéciles et nos collègues qui nous ont cru avec. Cette communication est relayée par la DSJ qui, depuis plusieurs mois déjà, a pris son bâton de pèlerin pour répandre la bonne nouvelle partout en France (et bientôt en outremer) : « *non, vous n'avez rien compris, il n'y aura aucune suppression de juridiction* ».



Un syndicat qui nous rassemble, un syndicat qui nous ressemble.

En somme, on met en place le TPI mais on touche à rien ; c'est une réforme qui ne change rien ...
Un peu comme aux Batignolles dans le fond : y a rien de changer et au pire c'est une affaire d'adaptation !

Que dire Monsieur de le sous -directeur de la perfidie des chefs de cours, qui ayant reçu des congés formations, laissent traîner ces derniers dans leurs tiroirs et de ce fait ne peuvent être examinés à cette cap.

Il nous semblait que seul les postes à profil devaient faire l'objet de choix de classement, que dire du SAR de Douai qui a fait son marché pour les greffiers placés.

En post-scriptum nous souhaitons attirer votre attention Monsieur le sous-directeur sur le cas des lauréats du dernier examen professionnel de greffier qui n'ont pas pu obtenir une affectation "géographiquement proche" à laquelle l'administration s'était pourtant engagée . Ils sont quelques uns à avoir formulé une demande de mutation pour cette CAP et se trouvent parfois dans des situations difficiles voire de grande détresse. C'est encore plus vrai pour ceux qui viennent d'outremer et qui ont dû par la force des choses accepter une affectation à des milliers de kms de leur région d'origine. Nous sollicitons une écoute particulièrement attentive et bienveillante pour ces dossiers que nous allons défendre.

Les élus de la CAP